

Coordination Sécurité et Protection de la Santé
Dossier d'Intervention Ulérieur sur l'Ouvrage
Opération de catégorie 3

**Site : CIO de Mantes-la-Jolie 60 bd du Maréchal Juin Travaux
d'aménagement dans le CIO de Mantes la Jolie**
Comprenant : la démolition et création de cloisons, de l'électricité



MAITRE D'OUVRAGE	Franck TAILLIEZ Ingénieur patrimoine immobilier SRI - Service régional de l'immobilier de la région académique d'Ile-de-France Rectorat de Versailles 3 boulevard de Lesseps, 78017 Versailles Cedex Tél : 01 30 83 47 27 Mobile : 06 17 71 92 09 Franck.Tailliez@region-academique-idf.fr ce.sri-versailles@region-academique-idf.fr
COORDONNATEUR SPS	COORDINATION MANAGEMENT MANAG 17 Place des Echoppes 78310- MAUREPAS 01 30 51 30 79 – cm@manag.fr

24/11/2025	0	Création – DIUO phase CONCEPTION	C.MASSON

Ce document est la propriété de Coordination Management.
Il ne peut être modifié que par et à la demande du coordonnateur SPS
chargé de la mission au sein de notre société.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PREAMBULE	3
DISPOSITIONS DE NATURE A FACILITER L'INTERVENTION ULTERIEURE SUR L'OUVRAGE	3
1.1 Hauteurs intérieures.....	4
1.2 Faux plafonds ou plafonds technique.....	4
1.3 Fluides	5
1.4 Ventilation.....	5
1.5 Eclairage	6
1.6 Nettoyage.....	6
LISTE DES INTERVENANTS	6

PREAMBULE

La transmission du Dossier d'Intervention Ulérieure sur l'Ouvrage (D.I.U.O) au Maître d'ouvrage fait l'objet d'un procès-verbal joint au dossier.

Il est joint aux actes notariés établis à chaque mutation de l'ouvrage.

Dans le cas d'une copropriété, un exemplaire du dossier est également remis au syndic de l'immeuble.

Ce dossier doit être actualisé au fur et à mesure des nouveaux aménagements et modifications.

Le Dossier d'Intervention Ulérieures ne concerne pas la prévention des risques dus à l'utilisation proprement dite des ouvrages et équipements.

De même, il n'intéresse pas les ouvrages ou parties d'ouvrages extérieurs à l'opération pour laquelle le Coordonnateur en matière de Sécurité et de Protection de la Santé a été missionné.

DISPOSITIONS DE NATURE A FACILITER L'INTERVENTION ULTERIEURE SUR L'OUVRAGE

Fiches d'intervention :

- Les dispositions et dispositifs de nature à faciliter les interventions ultérieures en sécurité sont énumérés par le mode de fiche d'Intervention.
- Ces fiches concernent uniquement l'entretien des ouvrages objet de l'opération et ne prennent aucunement en compte la maintenance des installations d'exploitation.
- Ces fiches sont conçues de manière à être mises à jour le cas échéant par le maître d'ouvrage ou le coordonnateur SPS s'il est requis pour toute modification de l'ouvrage.
- La consultation de ces fiches lors de l'entretien ultérieur n'exclut en rien le nécessité pour l'entreprise qui intervient de s'assurer de leur mise à jour et d'établir, le cas échéant, un plan de prévention lorsque la réglementation l'exige.

1.1 Hauteurs intérieures

Objet	Interventions	Risques prévisible	Mesures de prévention
▪ Vitrages	Nettoyage	Chute de hauteur	Nettoyage automatique avec possibilité de dépannage et entretien • Prévoir l’utilisation de plates-formes de travail équipées de garde-corps et convenablement stabilisées (plates-formes individuelles, petits échafaudages, etc.) • Implantation judicieuse des luminaires • Choix de luminaires mobiles et organisation des approvisionnements • Prévoir l’utilisation de plates-formes de travail équipées de garde-corps et convenablement stabilisées (plates-formes individuelles, petits échafaudages, etc.) • Prévoir la mise en place d’un barrage matériel empêchant tout accès dans les zones situées au-dessous des points d’intervention • Prévoir l’utilisation de plates-formes de travail équipées de garde-corps et convenablement stabilisées (plates-formes individuelles, petits échafaudages, etc.) • Prévoir la mise en place d’un barrage matériel empêchant tout accès dans les zones situées au-dessous des points d’intervention
▪ Luminaire	Remplacement Entretien	Chute de hauteur	
▪ Electricité	Remplacement Entretien	Chute de matériels ou d’objet	
▪ Peinture	Entretien		

1.2 Faux plafonds ou plafonds technique

Objet	Interventions	Risques prévisible	Mesures de prévention
▪ Intervention dans le plénum des faux plafonds	Toutes interventions sur les réseaux	Chute de hauteur	• Prévoir l'utilisation de plates-formes de travail équipées de garde-corps et convenablement stabilisées (plates-formes individuelles, petits échafaudage, etc.) • Possibilité de démontage et de remontage aisés des éléments du faux plafond

1.3 Fluides

Objet	Interventions	Risques prévisible	Mesures de prévention
▪ Réseaux	Maintenance Entretien	Chute de hauteur Accident ou incident dû à une mauvaise connaissance des réseaux	• Prévoir l'utilisation de plates-formes de travail équipées de garde-corps et convenablement stabilisée (plates-formes individuelles, petits échafaudages) • Possibilité de consulter les plans de récolement des réseaux encastrés • Identification des canalisations et des vannes • Accès facile aux réseaux et aux vannes : trappes d'accès, éléments de faux plafond amovibles ou démontables • Pour les consignations sur les réseaux, possibilité de condamnation des vannes de contrôle de l'absence d'énergie
• Gaines techniques	Entretien Dépannage Réglage	Chute de hauteur Impossibilité de couper les réseaux	• Prévoir l'utilisation de plates-formes de travail équipées de garde-corps et convenablement stabilisées (plates-formes individuelles, petit échafaudage, etc.) • Présence de moyens d'accès (trappe) et d'un éclairage de la gaine • Implantation judicieuse des vannes (dispositifs de coupure)

1.4 Ventilation

Objet	Interventions	Risques prévisible	Mesures de prévention
▪ Accès	Maintenance	Chute de hauteur	• Accès facile mais contrôle aux locaux techniques et en tout point d'intervention • Présence de trappes d'accès • Prévoir l'utilisation de plates-formes de travail équipées de garde-corps et convenablement stabilisée (plates-formes individuelles, petits échafaudage)
▪ Matériel	Entretien Dépannage Réglage	Incident sur l'installation Ecrasement Entraînement	• Consultation des notices d'intervention avec caractéristiques de l'installation • Présence de protections sur pièces en mouvement dans la machinerie
▪ Gaines verticales	Maintenance	Chute de hauteur	• Présence d'obstacle contre les chutes (barreaudage, caillebotis, etc.) • Dimensions des gaines limitées

1.5 Eclairage

Objet	Interventions	Risques prévisible	Mesures de prévention
- Lieux de maintenance - Luminaires	Maintenance Entretien Remplacement	Mauvais éclairage	- Niveaux d'éclairage réglementaires dans les lieux de maintenance de leur accès - Présence d'un éclairage de secours - Implantation judicieuse des luminaires - Prévoir l'utilisation de plates-formes de travail équipées de garde-corps et convenablement stabilisées (plates-formes individuelles, petits échafaudage, etc.)

1.6 Nettoyage

Objet	Interventions	Risques prévisible	Mesures de prévention
Hygiène	Toutes interventions	Infection	- Local technique et local vestiaire séparés - Locaux sanitaire du bâtiment mis à la disposition du personnel d'entreprise
Matériel	Toutes interventions	Electrisation	Prises électriques accessibles protégées par un dispositif différentiel à haute sensibilité (30mA)
Conteneurs de déchets	Nettoyage Evacuation des déchets	Infection	Présence d'une ventilation à l'intérieur des locaux déchets

Rappel important : L'entrepreneur ayant à intervenir sur un ouvrage considéré et quel que soit le titre auquel il intervient, devra s'assurer que les protections mises en place et les moyens d'exécution définis dans le cadre du D.I.U.O sont suffisants et adaptés à ses travaux. Si tel n'est pas le cas, l'entrepreneur aura **obligation** de mettre en place des dispositifs **nouveaux et complémentaires** pour assurer la protection de ses personnels

LISTE DES INTERVENANTS

Non connu à ce stade